



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 25/10/2022

SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE NORD

Les employeurs s'engagent pour la sécurité routière de leurs salariés

Au 30 septembre 2022, 67 personnes sont décédées sur les routes du département du Nord, dont 7 morts pour le seul mois de septembre soit une augmentation de 8 % par rapport à la moyenne des 9 premiers mois des années 2017-2019. Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit quant à lui à 828 depuis le début de l'année, soit une augmentation de 12 % par rapport la moyenne 2017-2019.

Au regard de ces chiffres inquiétants, **Georges-François Leclerc, préfet des Hauts-de-France, préfet du Nord a souhaité la mise en place du mois de la sécurité routière dans le département du Nord**. Parce que la 1^{ère} cause d'accident mortel au travail, c'est le risque routier, il importe que les employeurs s'engagent en faveur de la sécurité routière de leurs salariés.

Trois entreprises engagées pour la sécurité routière de leurs salariés

Ce mardi 25 octobre, trois entreprises du Nord, la Caisse d'Épargne, Décathlon et Partenord se sont engagées en faveur de la sécurité routière de leurs salariés en signant la charte des 7 engagements de la sécurité routière.

Richard Smith, directeur de cabinet du préfet du Nord, a salué l'implication de ces entreprises et a appelé le secteur privé à entreprendre des actions concrètes pour faire reculer l'insécurité routière.

Les signataires de la charte :

- Pour l'État : Richard Smith, directeur de cabinet du préfet du Nord
- Pour la Caisse d'Épargne Hauts-de-France : Philippe Bailly, secrétaire général
- Pour Décathlon : Herman Van Beveren, directeur international B'Twin
- Pour Partenord Habitat : Matthieu Canda, directeur des ressources humaines

Pour plus d'informations :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/employeurs-rejoignez-lappel>

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

7 engagements pour une route plus sûre

Les employeurs s'engagent pour la sécurité routière de leurs salariés

NOS 7 ENGAGEMENTS

- ✓ Nous limitons aux cas d'urgence les **conversations téléphoniques** au volant
- ✓ Nous prescrivons la **sobriété** sur la route
- ✓ Nous exigeons le port de la **ceinture de sécurité**
- ✓ Nous n'acceptons pas le **dépassement des vitesses autorisées**
- ✓ Nous intégrons des **moments de repos** dans le calcul des temps de trajet
- ✓ Nous favorisons la **formation** à la sécurité routière
- ✓ Nous encourageons les **conducteurs de deux-roues** à mieux s'équiper

Vous aussi, signez les 7 engagements sur securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

#EmployeursEngagés #SécuritéRoutièreAuTravail